

Rapport d'activités 2020



Date de création : 24 décembre 1998
Nombre d'années d'existence : 22 ans
Siège social : 34, place des afforêts – 74800 LA ROCHE SUR FORON
Mail : espacefemmes74@gmail.com
Site : www.espace-femmes.org
Réseau d'appartenance : Fédération Nationale Solidarité Femmes

Présidence : Marie Noëlle BASTARD - ROSSET
Direction : Anne VAN DEN ESHOF
Banque : Crédit Coopératif – Agence d'Annecy
Comptabilité : ABG et associés - Annecy
Commissaire aux comptes : In extenso - Cluses

Numéro de récépissé en préfecture : 0743003593
Siret : 438 873 804 00043
Code APE : 8790B

Agréments :
Agrément des associations – Rectorat de Grenoble – 2009/2014
Reconnue d'intérêt général – Direction des impôts – 17.12.2010
Habilitation association aide aux victimes – Cour d'Appel de Chambéry - 2007

Adhérent-e-s :
43 adhérent-e-s

Bénévoles : 16
Salariées : 12 salarié.e.s pour un effectif moyen de 11.8 ETP

Chiffres clés 2020

2606 appels au standard, **5** permanences d'accueil, **829** femmes reçues, **4134** entretiens réalisés, **55** femmes et **90** enfants mis en sécurité.

Objet :

Protéger et soutenir les femmes victimes de violences et leurs enfants.
Prévenir et lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes : psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, économiques...
Dénoncer les situations de non-respect du droit et de la dignité des femmes.
Susciter l'information, l'action et la réflexion pour la promotion de la place des femmes dans la société.
Agir pour l'application des lois existantes et travailler à l'évolution des mentalités.

Moyens :

1. Accueil, écoute et accompagnement des femmes victimes de violences

Permanences socio-juridiques gratuites à Annecy, La Roche, Gaillard et Thonon
Permanence téléphonique, relais du numéro national 3919
Permanences téléphoniques d'urgence
Des actions collectives, lieux d'échanges, d'informations et d'entraide ouvertes à toutes
Des lieux de mise en sécurité pour les femmes victimes de violence et leurs enfants

2. Promotion de relations égalitaires filles/garçons et prévention des comportements sexistes

Répertoire d'activités pour les 5-10 ans intitulé « Les p'tits égaux »
Interventions auprès des jeunes de 12 à 25 ans

3. Espace ressources

Référent Départemental Violences conjugales

Sensibilisations / Formation des professionnel-le-s (police, gendarmerie, personnels de santé, assistants sociaux...) et du grand Public à la question des violences conjugales
Participation et soutien technique dans les comités de pilotage réfléchissant au traitement des auteurs de violence conjugale

Rayonnement territorial : Haute-Savoie / Coopération régionale et nationale au sein du réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes / Diffusion nationale et internationale du répertoire d'activités « les p'tits égaux »

Conseil d'administration

Présidente : Marie-Noëlle BASTARD-ROSSET
Trésorière : Lucie RUIN

Autres membres : Mélanie DUCHEMIN

Nos principes éthiques

L'association est structurée autour des valeurs de transparence, de professionnalisme et de transmission

Notre préoccupation principale est de garantir au mieux la sécurité des femmes et leurs enfants, le cas échéant

Chaque femme confrontée aux violences est accueillie avec bienveillance, dans le respect de son cheminement et de ses besoins

L'Association assure à chacune la confidentialité nécessaire à l'ouverture de la parole

Notre vocation

Dénoncer et lutter contre toutes les formes de violences à caractère sexiste faites aux femmes au sein du couple

Soutenir les femmes victimes de violences et leurs enfants

Promouvoir les relations égalitaires femmes-hommes et prévenir les comportements sexistes.

Informier et sensibiliser les acteurs-trices de la société civile

Equipe salariée

Direction

Anne VAN DEN ESHOF

Secrétaire de Direction

Saïda HAMDİ

Consultant-e-s socio-juridiques

Sandrine CASSIER - Saskia BONNIN

Nadège CHEILLON - Agnès DEMEYRIER

Louison MANZONI - Jennifer MOSQUEIRA

Maureen DERONZIER - Nelly NICOLLET

Emmanuelle SANCASSANI

Chargée de gestion logements

Fanny BONNE

Chargée de mission

**Prévention/Bénévoles/Communication
externe**

Ilona STOURAITIS

Les bénévoles

bénévoles permanent-e-s : 6
bénévoles ponctuel-le-s : 10

Notre implantation départementale, un plus pour les victimes et les partenaires du réseau



Notre couverture départementale nous permet d'avoir une bonne connaissance des partenaires et des spécificités de chaque territoire. Nous avons à cœur que les femmes confrontées aux violences de leur compagnon de notre département puissent bénéficier des mêmes offres de service, avec la volonté d'être un peu « le fil rouge », le repère qui soutient les femmes dans leur volonté de se dégager des violences à travers les méandres des différents dispositifs et fonctionnements institutionnels.

Une action départementale à portée nationale

Nous adhérons à la Fédération Solidarité Femmes, en charge du numéro d'écoute national



Nous en sommes le relais sur notre département. Les femmes de Haute Savoie qui contactent ce service nous sont réorientées par les écoutantes de la Fédération.

VIOLENCES FEMMES INFO
3 9 1 9

Rapport moral

Chapitre 1 : Vie associative

Les stages Fem Do Chi , un outil d'auto-protection pour les femmes
Solidarité citoyenne et soutien de bénévoles
Propositions de bénévolat et besoins de l'association
Le 25 novembre : aller à la rencontre des femmes là où elles sont !

Chapitre 2 : L'accueil et l'accompagnement des victimes

Les adaptations au contexte
Point sur l'activité durant le 1er confinement
Le travail sur les locaux d'accueil
Les chiffres de l'année

Chapitre 3 : Mise en sécurité et accès au logement

Les mises en sécurité, une montée en charge non prévue
Le dispositif hôtelier
L'activité sur nos places CHRS et ALT
Garantir la qualité de l'accueil et de l'hébergement
La remise en place des ateliers techniques

Chapitre 4 : le Pôle Ressources et la Prévention

Travail en partenariat
Prévention en milieu scolaire

Rapport de Gestion

Rapport d'orientation

Remerciements

Rapport moral

2020 une année complexe, d'imprévus, de changements pour un nouvel élan.

Au printemps 2020 la présidente, Sylvie ESPENEL informait le C.A. de sa démission pour des raisons familiales et personnelles, démission qui a été effective fin mars. Au nom du C.A. je la remercie pour son engagement et ses compétences qui nous ont été très utiles pendant toutes les années où elle a été bénévole à nos côtés. Après Marie-Pascale en fin d'année précédente, c'est également Chantal qui a quitté le C.A. En quelques mois nous ne nous retrouvions plus que deux personnes.

A la création de l'association et pour une longue période, j'avais assumé la fonction de Présidente et là, la question se posait à nouveau. Il n'était pas pensable pour moi que cette association, pour laquelle nous avons tant œuvré, soit mise en péril faute de responsables. J'ai donc repris le flambeau, mais j'étais confiante car bien soutenue par Lucie au poste de Trésorière et Mélanie qui nous a rejoint depuis. Cependant je n'imaginai pas vraiment ce qui allait nous attendre.

Des départs de salariées : après la directrice adjointe début 2020, d'autres salariées nous ont quitté pour changer de secteur après de nombreuses années à Espace Femmes, ou pour chercher un poste à responsabilités que nous ne pouvions pas offrir, ou pour des raisons d'usure, de fatigue parfois. C'est pratiquement les $\frac{3}{4}$ de l'équipe qui a été renouvelée.

En même temps tout s'est compliqué brusquement avec les mesures sanitaires imposées par l'épidémie de COVID. Dans l'urgence, s'est mis en place le télé-travail tout en continuant à assumer l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes avec un personnel réduit.

Je remercie les salariées qui ont tenu le coup pendant cette période, à laquelle personne n'était préparé, et qui ont permis aux femmes de continuer à bénéficier de l'aide dont elles avaient besoin grâce à l'engagement et la volonté de chacune. Je remercie aussi les nouvelles salariées, arrivées dans ce contexte difficile, avec peu de contacts avec leurs collègues, et qui n'ont peut-être pas toujours bénéficié de l'accompagnement optimum pour s'intégrer dans notre service.

Avec le COVID sont arrivés des propositions de logement, d'aide financière, etc.. fort utiles, bien que chaque fois le travail administratif associé devienne de plus en plus lourd. L'embauche d'une personne chargée de la gestion des logements a permis un meilleur suivi de ce domaine. Je remercie également les bénévoles pour leur investissement lors des divers déménagements et aménagements que nous avons dû effectuer suite à ces propositions.

Dès septembre, nous avons démarré un travail de réflexion au niveau du C.A., puis avec la directrice, travail qui s'est poursuivi en 2021 avec l'ensemble des salariées. Pour cette démarche nous avons sollicité les compétences d'un cabinet de conseil en Ressources Humaines. Je remercie Martine pour ses encouragements, pour l'ouverture qu'elle a pu nous apporter, pour son soutien chaleureux. Nous avons pu prendre un peu de recul, nous remettre en cause dans nos manques mais aussi être confortées dans nos choix et nos engagements.

Simultanément se déroulait l'évaluation externe, une sorte « d'examen de conscience » pour notre structure, avec des points positifs et aussi des améliorations à apporter dans les années à venir. Toutes ces démarches doivent nous permettre de répondre encore mieux aux besoins des femmes qui s'adressent à notre service.

Je voudrais remercier Anne, directrice, dont la charge de travail devient très importante, en particulier les dossiers administratifs, de demandes de subventions, de plus en plus nombreux et complexes et qui prennent beaucoup de temps. Là aussi nous devons trouver des moyens pour alléger la charge de travail pour que chacune des salariées puisse travailler dans une ambiance plus sereine pour assurer les tâches quotidiennes.

Après cette année 2020 mouvementée, nous sommes tournées vers une année 2021 remplie de projets que nous mettons en œuvre progressivement afin de toujours améliorer notre accompagnement pour les femmes victimes de violence qui reste notre cœur de métier, notre expertise et notre motivation.

La Présidente : Marie-Noëlle Bastard-Rosset

Chapitre 1

Vie associative

« Le progrès, ce n'est pas l'acquisition de biens. C'est l'élévation de l'individu, son émancipation, sa compréhension du monde. Et pour ça il faut du temps pour lire, s'instruire, se consacrer aux autres. »

Christiane TAUBIRA



Les stages Fem Do Chi, un outil d'auto-protection pour les femmes

Bien plus qu'un stage d'autodéfense, les stages Fem Do Chi travaillent notre positionnement, nos freins à l'affirmation de soi ainsi que nos constructions sexuées intégrées au plus profond de notre être.

Nous avons, comme tous les ans, prévu 2 sessions en 2020, une en janvier et l'autre en décembre.

Seule la session de janvier a pu avoir lieu, des participantes ont bien voulu témoigner de leurs vécus durant ces 2 jours, ces témoignages ont été publiés sur notre page facebook, en voici quelques extraits

« Tout d'abord un grand merci à vous Espace Femmes, de nous permettre ce genre de stage qui se révèle utile et très enrichissant. Cette possibilité de nous donner accès à ses outils qui pourront se montrer efficace.. Un grand merci aux participantes d'être toutes rentrées dans le jeu et dans le partage..

Beaucoup d'émotions, mais aussi de courage, de force, et de sourire, qui font un bien fou au moral. Un merci à notre Animatrice Cau, exceptionnelle dans le pouvoir de la communication, et pour nous avoir appris toutes ces choses.. Et surtout, que nous avons notre place dans cette société, que nous sommes notre meilleure amie et que nous avons la force de nous sortir de tout ça.. Qu'il faut avoir confiance en nous et que nous devons nous respecter. Merci à toutes vraiment ».

Mégane

« J'ai appris une chose fondamentale pour moi, c'est que peu importe la technique qu'on a ou n'a pas acquise avant, la question n'est pas là. Les techniques qu'on nous a montrées au stage étaient simples et efficaces, ne demandaient pas des heures d'entraînement. L'essentiel est ailleurs. Dans l'écoute de ce que je ressens, dans ce que j'arrive à dire, dans la permission que je me donne de dire non. J'ai appris que j'avais tout ça en moi. Que je sais quand les limites sont dépassées pour moi. Que je sais dire non, doucement, ou avec fermeté. Que j'ai le droit de me défendre si on m'agresse. Que j'ai le droit de donner des coups, et que si une défense ne marche pas, pas grave, je continue, quelque chose finira bien par marcher.

Et, la chose fondamentale, c'est que même si je n'ai pas su me défendre avant, ce n'était pas de ma faute qu'il me viole. J'ai fait ce que j'ai pu. Aujourd'hui, j'ai le droit de réagir différemment ».

Stage d'autodéfense pour Femmes
Dès 16 ans

25 et 26 janvier 2020
Samedi : 13h – 18h
Et dimanche : 10h – 17h

A La Roche sur Foron

Une méthode d'autodéfense physique, verbale et mentale qui s'adresse à toutes les femmes, quels que soient l'âge, la condition physique, le vécu de violence, l'orientation sexuelle et la culture.

Nous voulons nous sentir en sécurité, légitimes et fortes !

Avoir confiance en nous, Nous écouter et nous faire respecter !

Ces stages permettent aux femmes de prévenir des situations de violences verbales, physiques et sexuelles. C'est une démarche très importante, car elle donne la possibilité à toute femme d'assurer sa propre sécurité et par conséquent son autonomie. Chaque femme peut être en mesure de se défendre en apprenant à dépasser cette peur qui paralyse.

Les modules sont animés par des animatrices diplômées Fem Do Chi de l'association VIOL.SECOURS Genève

Solidarité citoyenne et soutien des bénévoles

Nous avons démarré l'année avec de nombreuses inquiétudes pour les femmes et enfants en danger au domicile, comment les aider à se protéger dans un contexte de confinement, comment les aider à partir, pour où ?

Nous avons lancé un appel à solidarité en mars 2020, un peu comme une bouteille à la mer.

Nous avons alors reçu de nombreux appels de citoyen-e-s qui se sont mobilisé-e-s à nos côtés, des personnes ont accueillies des femmes, accompagnées ou non d'enfants chez elles ; d'autres ont mis à disposition gratuitement leur logement habituellement loué en Rb'nB. D'autres nous ont fait des dons pour meubler des logements attribués en urgence aux femmes qui en avaient fait la demande. D'autres, enfin ont apporté leur concours pour des aménagements, déménagements ou de la réhabilitation de nos logements en plein confinement ou juste après.



Opération Déménagement dans le chablais



Nettoyage et remise en état d'un de nos studios
Dans la bonne humeur !



UN GRAND MERCI A TOUTES ET TOUS

Propositions de bénévolat et besoins de l'association

Nous avons régulièrement des propositions de bénévolat, nous avons souvent regretté de n'avoir pas le temps de recevoir ces personnes, de leur expliquer nos missions, de les former ou de lister les besoins de la structure. Une consultante de l'équipe a pris le temps cette année de lister les besoins et de présenter nos missions lors de 2 rencontres avec des candidates bénévoles. Nous avons malheureusement dû annuler nos autres rencontres du fait du contexte sanitaire. Des bénévoles se sont inscrites sur les pôles « travaux », et « sensibilisation »

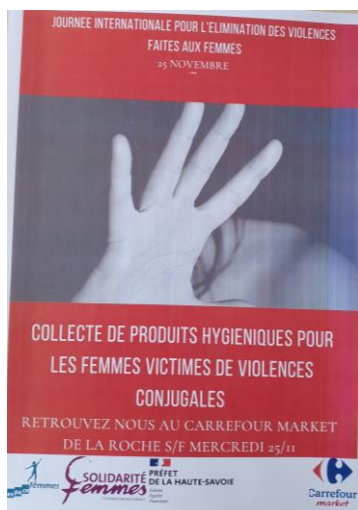


fichier contact NOM, Prénom, tel, mail, secteur	
Pôle rénovation Merci de bien vouloir renseigner vos dispos.	Pôle accompagnement
Pôle event	Pôle sensibilisation/prévention

Le 25 novembre : Aller à la rencontre des femmes là où elles sont

S'il y a au moins un lieu où les femmes se rendent régulièrement, c'est le supermarché .

Avec le soutien de la Délégation aux droits des femmes et la collaboration du Carrefour Market de La Roche sur Foron, nous sommes allées à la rencontre des femmes du pays rochois . Avec comme support, une collecte de produits d'hygiène, nous avons été surprises de l'intérêt qu'a suscité cette action et de la solidarité dont on fait preuve la majorité des personnes rencontrées. Nous avons été présentes de 9h à 19h, nous relayant avec l'aide de 3 bénévoles . 100 flyers ont été distribués, informant les potentielles victimes de leurs droits et des lieux d'écoute à leur disposition.



3 voyages ont été nécessaires pour ramener les produits dans nos locaux !



L'ensemble des dons sera distribué aux femmes contraintes de quitter leur domicile en urgence ainsi qu'à celles en situation de précarité temporaire



Chapitre 2

Accueil et accompagnement des victimes



Les adaptations au contexte

Une équipe solidaire et réactive, au service des victimes

Après un début d'année difficile jusqu'au 28 février 2020, nous avons déjà reçu 262 femmes, ce malgré un effectif réduit, nous avons été confronté à un 1^{er} confinement auquel nous n'avons pu nous préparer.

De fait, notre accueil collectif qui est un des éléments central de notre action s'est arrêté brutalement. L'ensemble de nos dispositifs d'accueil et d'écoute a du être repensé en urgence.

D'une demi-journée de permanence téléphonique par semaine, nous sommes passées à 5 jours d'écoute téléphonique, traitant simultanément les appels en urgence et les demandes d'écoute. Les consultantes se sont relayées à 6 dans un premier temps, pour n'être plus que 4 en avril 2020 pour gérer à la fois les appels et les demandes de mises en sécurité, les accompagnements éventuels et le suivi de nos résidentes, les recrutements prévus ayant du être reportés. Soucieuse et inquiète pour les femmes bloquées au domicile avec leur agresseur, l'équipe en place a fait preuve d'une solidarité et d'un courage exceptionnels face à une charge émotionnelle sans commune mesure.

Les nouvelles consultantes qui ont rejoint l'équipe entre mai et septembre, ont « pris le train en marche » et se sont rendues disponibles très rapidement pour soulager leurs collègues et participer à la réorganisation des services.

Dès que cela a été possible, nous avons remis en place des entretiens individuels sur nos lieux de permanence et en dehors, à partir du mois de juillet, sans pouvoir pour autant redémarrer du travail collectif.

Des outils d'accompagnement et de communication repensés

Le contexte sanitaire et l'isolement auxquels l'équipe se retrouvait confrontée nous a amenées à avoir recours à des moyens de communication que nous n'utilisions pas ou peu auparavant tel que whatsapp, google drive, puis zoom dans un second temps, autant de modifications à intégrer dans notre façon de travailler.

Concernant le suivi des situations, nous avons pris le parti de numériser les dossiers sur l'outil ADILEOS. Depuis l'ensemble des situations est consultable à partir de tous les PC des consultantes, de façon sécurisée, où qu'elles soient.

Nous avons dû également moderniser notre standard afin de pouvoir passer les communications directement sur les téléphones portables professionnels des consultantes.



Point sur l'activité durant le 1^{er} confinement

Nombre d'appels au standard : 263, soit **35** appels par jour
177 appels de femmes et 85 appels de partenaires associatifs et institutionnels.

Nous avons eu 29 premiers contacts femmes par mail et 78 mails de partenaires.
Tous ces contacts ont été transférés aux consultantes de l'association et traités dans les 24 heures.

Situations traitées par les consultantes

Les suivis en cours se sont poursuivis par téléphone ainsi que l'accompagnement des femmes hébergées par l'association. Des visites ont également pu être réalisées sur l'hébergement collectif.

110 femmes ont contacté l'association pour la 1^{ère} fois durant cette période, soit 13 femmes par semaine. La majorité d'entre elles étaient en demande d'écoute et de soutien durant cette période. 80% d'entre elles se sont engagées dans un suivi.

Les consultantes ont mené 711 entretiens téléphoniques, soit **88** entretiens par semaine.

111 entretiens concernaient des appels en urgence.

Les situations nous ont été orientées par différents services. S'agissant des assistantes sociales, du 115, des services de police et gendarmeries, des ISPG, un travail en partenariat s'est mis en place concernant l'accompagnement des femmes

Services orienteurs principaux :

Pôles médicosociaux : 17

Police /Gendarmerie : 14

115 : 10

10 situations étaient connues avant le confinement et se sont aggravées durant le confinement.

Les demandes des partenaires

Les consultantes ont traité 108 demandes des partenaires.

20 demandes concernaient un soutien technique sur des outils méthodologiques pour aborder la situation

46 demandes étaient liées à une question spécifique de protection de la victime ;

54 demandes avaient trait à des suivis menés en partenariat

Le travail sur les locaux d'accueil

Nous avons également profité de ce temps un peu particulier et de l'arrivée de nouvelles collègues pour réaménager nos lieux d'accueil. Un gros travail de tri s'imposait ainsi que certains aménagements.



Accueil collectif
et
Bureau d'entretien

POUR LE BON
DÉROULEMENT DE
LA PERMANENCE

- Écoute bienveillante
- Non jugement
- Confidentialité
- Respect mutuel
- Pas de propos discriminants

THÉ,
CAFÉ
et MICRO-ONDE
à votre disposition

Coin repos
Et
espace Enfants

Les chiffres de l'année



Les chiffres présentés ci-dessous connaissent une marge d'erreur évaluée à 10% car nous avons eu une perte de données liée à la mise en place de nouveaux outils adaptés au contexte sanitaire.

- 📞 **2606** appels au standard
- 📞 Dont **1687** appels de femmes (1^{er} contact)
- 📞 Dont **641** appels de partenaires pour échanger sur des situations

➤ 130 femmes nous ont également contactées par mail.

♀ **871** femmes reçues au cours de l'année

Evolution de l'activité depuis 5 ans

Année	Nb d'appels au standard	Nb de femmes reçues	Nb entretiens réalisés
2015	2316	490	1778
2016	2211	582	2064
2017	2381	710	2677
2018	2263	730	2615
2019	2372	821	3485
2020	2606	871	4904

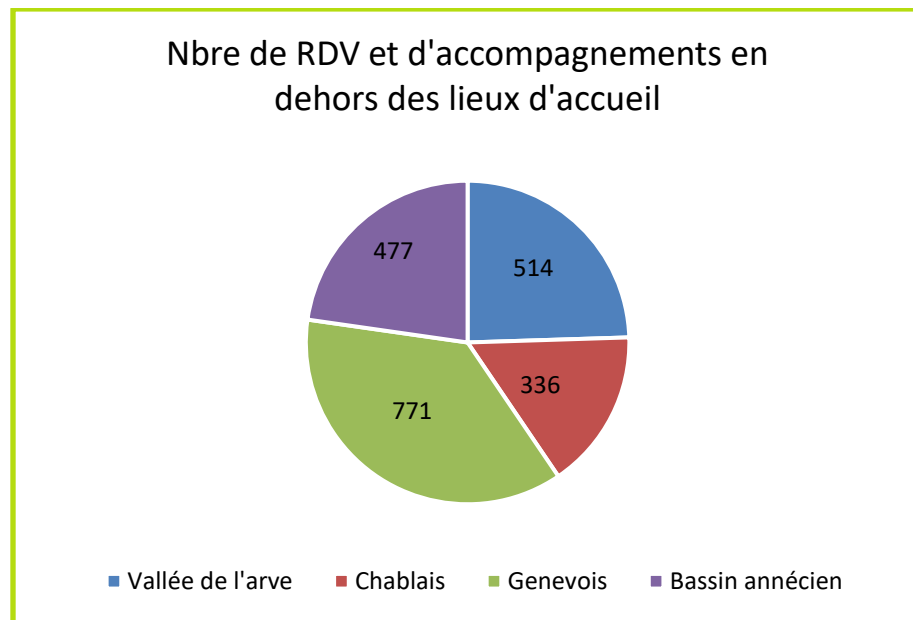
Une fréquentation des lieux de permanence fortement perturbée

Les actions collectives n'ont pu avoir lieu que sur 3 mois de l'année 2020.

Nombre de passages sur les lieux d'accueil du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (hors périodes de confinement)

Permanence La Roche sur Foron	146
Permanence Thonon	171
Permanence Gaillard	188
Permanence Annecy	184
Total	689

Nous nous sommes néanmoins adaptées en développant accueil et accompagnement téléphoniques et en allant à la rencontre des victimes.



Depuis le mois de septembre, les entretiens en présentiel sur les lieux de permanences ont repris et des temps collectifs se sont mis en place par visioconférence, via l'outil « ZOOM dans un premier temps, puis en présentiel en groupe restreint

Soit une augmentation de 170 % par rapport à l'année 2019, signe d'une adaptation réussie et adaptée au contexte.

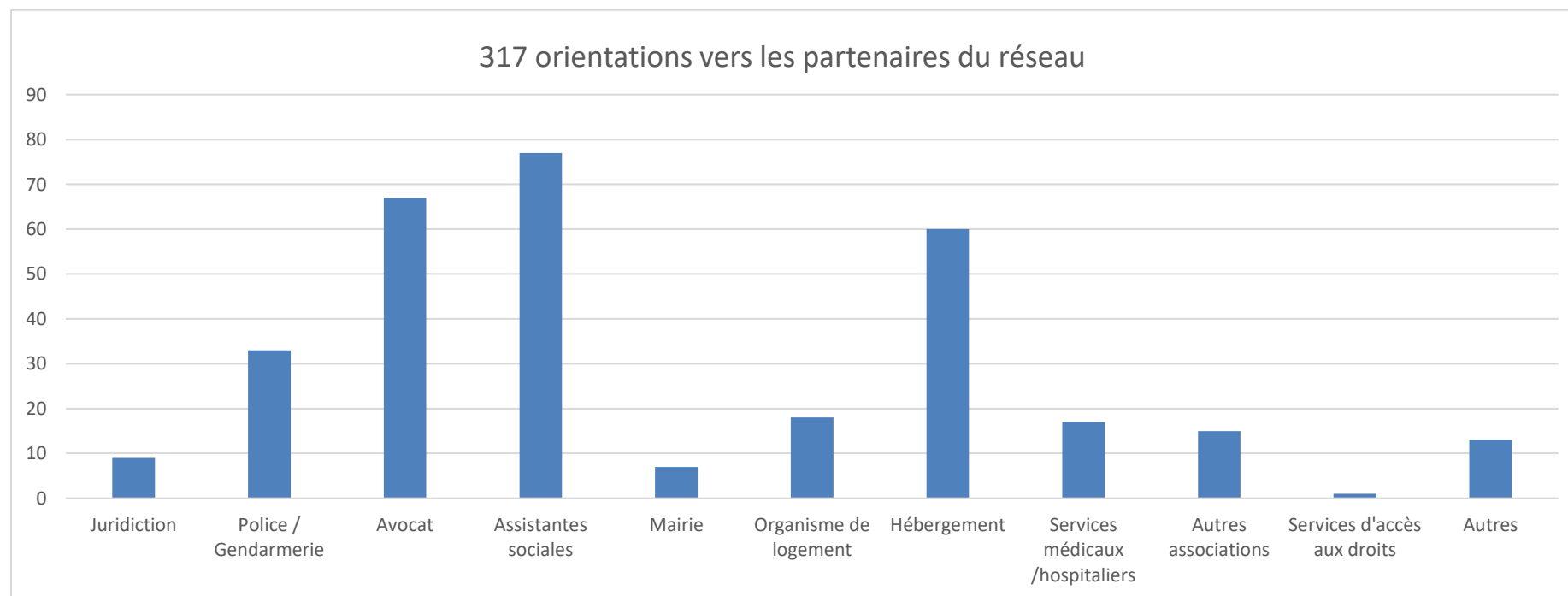
Permanence d'écoute et permanence d'urgence

Du fait du contexte sanitaire, dès le 16 mars 2020, nous avons modifié notre permanence téléphonique, les consultantes se sont rendus disponibles tous les après-midi au lieu du seul mardi après-midi et beaucoup de femmes nous ont également contactées par mail. Par ailleurs, une ligne supplémentaire a été ouverte pour les urgences. Du fait du maintien du télétravail dans le temps et pour fluidifier les transferts d'appel du standard vers les consultantes, nous avons dû modifier nos équipements en passant par un opérateur de téléphonie via internet. Enfin toutes les consultantes ont été dotées de téléphones portables .

En 2020, nous avons traité 206 appels, que l'on peut qualifier de 1er appel, dont 70 % ont donné lieu à des suivis téléphoniques et / ou en présentiel à partir du mois de juin. Nous avons reçu et traité 460 appels d'urgence, certains étaient des urgences d'écoute, d'autres des demandes de mises en sécurité immédiates.

Astreinte téléphonique H24 durant le 1^{er} confinement

De mars à mai, nous avons mis en place une astreinte téléphonique 24h sur 24 afin de nous rendre disponibles pour des mises sécurité en urgence. Cette action a permis de renforcer notre partenariat avec le 115 et de proposer notre soutien dans l'évaluation de situations parfois complexes.



Le dispositif « Bons de taxis »

Ce dispositif mis en place avec le soutien de la Déléguée Départementale aux droits des femmes, a été utilisé à 40 reprises pour emmener des femmes avec ou sans enfant sur des lieux de mises en sécurité. Il a été particulièrement utile lors des périodes de confinement. L'année précédente, il avait été sollicité 27 fois.

Transports effectués sur les différentes structures

CHRS Foyer du Léman	6
CHRS La passerelle	1
CHRS La Traverse	1
Hôtel	14
Hébergement mis à dispo confinement	7
Hébergt Espace Femmes	8
Autres hébergement d'urgence	2
Hôpital	1

L'accompagnement par l'association des femmes hébergées sur différents dispositifs

A la demande des partenaires ou de la personne elle-même, nous pouvons apporter notre soutien dans les différents domaines en lien avec les violences et /ou ses conséquences.

Nous nous rendons également disponibles pour les équipes des différentes structures pour des entretiens tripartites, des réunions de synthèse ou plus simplement pour du soutien technique.

Nous avons accompagné **48 situations** hébergées de façon temporaire ou précaire par le biais des CCAS, à l'hôtel, chez des tiers, en résidence sociale ou en CADA.



Chapitre 3

Mises en sécurité et accès au logement



Les mises en sécurité, une montée en charge non prévue

La recherche de solutions supplémentaires de mises en sécurité durant le 1^{er} confinement

Dès le début du confinement, l'association a sollicité l'ensemble des mairies du département pour la mise à disposition de logements meublés d'urgence. Une communication facebook aux particuliers a également été réalisée.

Cette sollicitation a reçu un écho plus que favorable puisque nous avons eu plus de trente propositions, certaines adaptées d'autres moins. Les services de l'Etat et du Département ont également été d'un soutien important dans cette recherche, tout comme le SIAO .

Durant cette période, nous avons assuré la gestion logistique et administrative du dispositif en veillant particulièrement à ce que les solutions proposées répondent au plus près des besoins des victimes et de leurs enfants.

68 places ont été mobilisées.

18 femmes et **32** enfants ont pu être mis en sécurité durant cette période, seule 1 femme a souhaité réintégrer son domicile.

Nous avons travaillé au relogement de ces personnes. Certaines solutions ont pu être prolongées, 4 par le financement par le Conseil Départemental, 4 par la mise à disposition des mairies, 3 par le maintien chez des particuliers.

Les bailleurs sociaux se sont fortement mobilisés pour favoriser des relogements en urgence.

Une convention a été établie avec le Conseil Départemental concernant la mise à disposition de 8 logements répartis sur les 4 territoires du Département.

Nous tenons à remercier pour leur mobilisation :

Le Conseil Départemental de la Haute Savoie
Le FJT Marquisats
La commune de Bonneville
La commune d'Annecy
La commune des Contamines Montjoie

La mission locale de Thonon
La Région Auvergne – Rhône Alpes
L'association AATES
La commune de Gruffy
La CCAS d'Engie

Ainsi que les particuliers qui ont accueilli des femmes et leurs enfants sur les communes de Boège, d'Arthaz, de Reignier, d'Annecy le Vieux, d'Orcier et de Saint Jorioz en mettant à disposition chambre ou gîte.

Difficultés rencontrées par les femmes mises en sécurité durant le confinement

La réalisation de certaines démarches de la vie quotidienne a été rendue complexe pour beaucoup de femmes du fait :

- De l'absence d'outils internet pour certaines
- Du manque de ressources financières, parfois,
- De l'éloignement du lieu de mise en sécurité (Contamines Montjoie)
- De l'absence de moyen de locomotion,
- De l'interdiction faite aux parents de se rendre dans les magasins de denrées alimentaires avec leurs enfants.

Nous avons pu bénéficier de dons d'ordinateurs, de chèques services et nous nous sommes déplacées à tour de rôle pour des ravitaillements. Le travail en partenariat a été précieux et la mobilisation citoyenne a également facilité les choses.

Les solutions de mises en sécurité post-confinement

Les solutions de mise en sécurité trouvées durant la période de confinement n'étant que temporaires, nous nous sommes inquiétées dès la mi-avril du devenir des situations à la sortie du confinement. Les partenaires mobilisés à nos côtés ont majoritairement accepté de prolonger leurs accueils le mois suivant, nous laissant ainsi le temps d'organiser la suite un peu plus sereinement.

La commune d'Annecy a même maintenu sa mise à disposition sur une durée beaucoup plus longue, puisque nous disposons toujours de ce logement aujourd'hui.

➤ Les solutions en interne

Certaines résidentes de nos logements avaient obtenu l'attribution d'un logement social avant le confinement, d'autres étaient dans l'attente de celle-ci. La forte mobilisation des bailleurs sociaux a permis de reloger plus rapidement ces familles, libérant ainsi des places sur notre structure. L'équipe avec l'aide de nos bénévoles, a effectué dans l'urgence, des déménagements et des aide à l'aménagement en plein confinement et au cours du mois de juin.

Par ailleurs, un don nous a permis d'aider en urgence à équiper les logements attribués.

➤ La mobilisation de nouveaux logements en partenariat avec le Conseil Départemental

Afin de reloger dans des conditions correctes les familles mises en sécurité durant le confinement et dans le cadre du Plan Départemental de prévention et de lutte contre les violences conjugales adopté le 14 avril 2020, il a été proposé à l'association de louer des appartements supplémentaires, moyennant des garanties financières quant au paiement des loyers et charges ainsi qu'un financement pour l'aménagement des dits logements.

Le lieu d'implantation de ces logements a été établi en fonction des besoins repérés par l'association, par le biais des demandes comptabilisées au cours de l'année 2020 et des éléments de repérage des secteurs en tension.

Des critères d'accueil ont été établis en concertation avec les services du Département, notamment s'agissant :

- Du public cible : Femmes avec enfants
- De la situation administrative : en attente de documents permettant d'accéder à une demande de logement social (justificatifs de démarches auprès d'un JAF, ouverture de droits)
- Des capacités de la femme à mettre en œuvre sa propre protection et celle de ses enfants

Ces logements s'inscrivent dans un dispositif plus large « d'intermédiation locative » dans un département où le marché de l'habitat est difficilement accessible aux ménages à ressources modestes.

Durant l'année 2020, 3 logements ont été mobilisés : 3 T3, situés sur les territoires de Thonon Agglo, Annecy et le Pays Rochois.

5 familles ont été accueillies cette année.

Cette nouvelle mission a été rendue possible grâce également au soutien de la **Fédération Solidarité Femmes** qui nous a fait bénéficier d'un don permettant l'embauche à mi-temps d'une chargée de gestion administrative et technique Logements, indispensable pour gérer l'intendance (aménagement des appartements, états des lieux, relevés des compteurs et soucis techniques) ainsi que l'ensemble des formalités administratives.

Le dispositif hôtelier

Le dispositif de Rumilly n'a pu être utilisé durant le confinement, néanmoins sur le reste de l'année, ont été mobilisées **125** nuitées d'hôtel durant l'année 2020 pour 11 femmes et 9 enfants.

Ce dispositif est à la disposition des acteurs de l'Albanais, du 115 et d'Espace Femmes. L'association en assure la gestion financière et administrative

Orientation à l'entrée	Solution de Sortie
Pôle médico-social	Retour domicile
Pôle médico-social	Non connu
Le 115	Hébergement Espace Femmes
Pôle médico-social	Hébergement Espace Femmes
Brigade de Rumilly	Non connu
NSP	Non connu
Pôle médico-social	Retour domicile
NSP	Non connu
ISPG Rumilly	Non connu
Espace Femmes	Hébergement FOL
Le 115	Non connu

L'activité sur nos places CHS et ALT

Nous avons maintenu les accueils dans nos logements durant toute l'année 2020.

Sur nos dispositifs CHS et ALT, nous avons accueilli **55 femmes** et **29 enfants**. En 2019, nous avons hébergé 18 femmes et 22 enfants.

Répartition de nos places CHRS et ALT :

Pour rappel, les adresses précises des sites sont confidentielles afin de permettre aux femmes de gérer leur sécurité de façon autonome. Leur domiciliation est fixée au bureau de l'association.

Les logements sont généralement situés dans des immeubles d'habitation « classiques ». Cela assure une certaine discrétion et évite la stigmatisation des résidentes.

Les 10 places du CHRS se situent sur la vallée de l'Arve et sont réparties entre :

- 1 villa composée d'un T2 en rez-de-chaussée et d'un T4 à l'étage dans laquelle peuvent être accueillies jusqu'à 4 femmes et leurs enfants.
- 1 appartement T2, situé dans une résidence privée, pouvant accueillir une famille de 3 personnes.

Les logements ALT sont réparties sur le département :

- 1 T3 sur le Chablais
- 2 studios sur le Genevois
- 1 T3 sur Annecy
- 1 T4 sur la vallée de l'Arve

L'accompagnement durant le séjour est axé sur :

- La mise en place des droits sociaux
- L'élaboration de stratégies de protection afin qu'elles puissent gérer leur sécurité et celle de leurs enfants de façon autonome
- La mise en mots et apports théoriques sur le processus et les enjeux des violences exercées dans la sphère privée
- L'évaluation des possibilités d'action personnelle
- L'élaboration d'espaces de liberté, travail de restauration de l'estime de soi
- L'accompagnement et le soutien dans les démarches juridiques, administratives et sociales liées aux violences
- L'accompagnement vers l'insertion professionnelle
- Le soutien à la parentalité par des échanges sur les conséquences des violences sur les enfants et sur les rôles parentaux, par le soutien dans la mise en œuvre des droits de visite ou dans le respect de ceux-ci par l'auteur des violences.

Garantir la qualité de l'accueil et de l'hébergement

L'aménagement d'un espace d'entretien confidentiel sur notre hébergement en co-location

C'était une des priorités issue de notre évaluation interne, un chantier important compte tenu des stocks de toutes sortes accumulés depuis des années.

C'est avec une énergie sans faille que nous nous y sommes mis.

La polyvalence, une compétence indéniable de l'équipe

Grand tri de printemps et ...



..... Et aménagement du bureau



Réhabilitation d'un de nos T2 avec l'aide des résidentes et bénévoles

Avec le temps, les logements se dégradent, les murs se salissentNous avons « profité » du départ d'une de nos résidentes pour donner « un coup de neuf » à un logement.

Sur plusieurs journées, des résidentes et des bénévoles ont remis en état et repeint l'ensemble de l'appartement.

Le résultat est à la hauteur du chantier effectué

Les dernières finitions après avoir tout repeint



Et voilà le résultat !

La remise en place des ateliers techniques avec les femmes

Dans le cadre de notre accompagnement des femmes vers davantage d'autonomie, nous avons remis en place nos ateliers techniques ; Ceux-ci ont 2 objectifs :

- Déconstruire le stéréotype tendant à affirmer que les compétences techniques seraient par essence masculines en donnant accès aux femmes à des activités techniques de base
- Permettre aux femmes ayant des revenus modestes de gérer de façon autonome leur logement, s'agissant des incidents techniques courants (changer un robinet, une serrure, une prise...)
- Préparer l'aménagement dans leur futur logement

Fanny BONNE est chargée de ces ateliers, utilisant comme support nos propres logements ou nos locaux d'accueil.

Quelques exemples d'ateliers

Changement abattant WC et flexible de douche avec **C**



Réparation d'un tiroir avec **Z**



Resserrage des charnières d'une porte de placard avec **J**

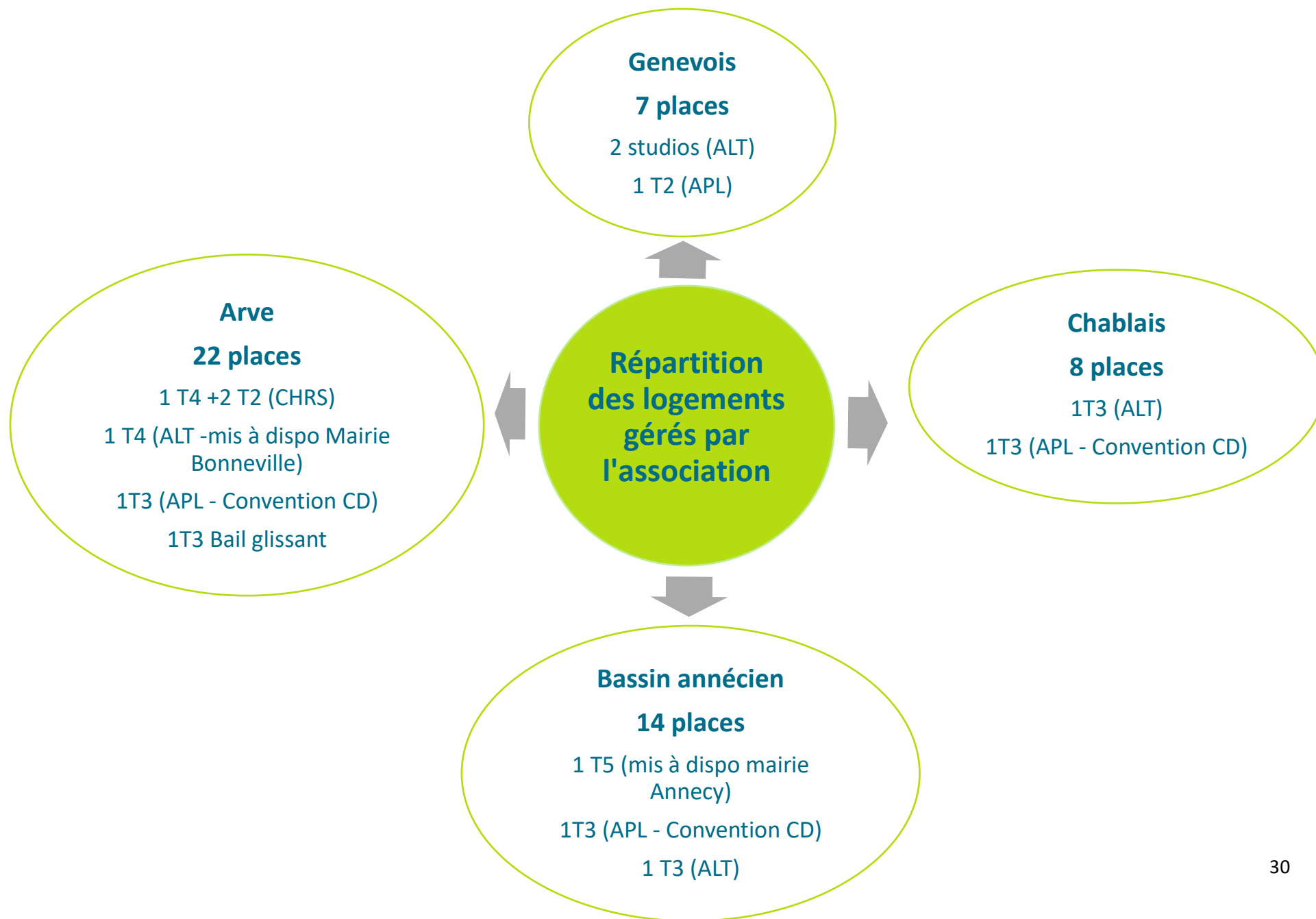


Une serrure grippée,
Intéressant le wd40,
B prend une photo du produit
miracle pour son futur logement



Montage de lit et utilisation de la scie à
métaux avec **N**





Chapitre 4

Pôle Ressources et Prévention



Travail de partenariat

Nous n'avons malheureusement pas pu organiser les rencontres partenaires initialement prévues du fait du contexte sanitaire.

Notre mission Référent Départemental s'est néanmoins adaptée aux besoins des femmes et des partenaires de 2 façons :

- Nous avons répondu à 141 demandes de soutien technique en 2020.
- La création et la coordination par l'association d'un dispositif renforcé de mise en sécurité, mobilisant des places supplémentaires pour les femmes et leurs enfants durant la période de confinement, donnant lieu à de nombreux contacts avec les partenaires.

Prévention auprès des jeunes

Du fait de la crise sanitaire et des confinements successifs, nous n'avons pu faire que 34 interventions sur les 77 prévues. Ont été annulées nos interventions au Rallye Santé de St Julien en Genevois, ainsi qu'auprès de 2 collèges et de 3 lycées du Département

Nous avons animé 20 ateliers mixtes de 1h30 auprès d'élèves de 3ème et 12 ateliers auprès d'élèves de 5ème.

Avec l'appui d'outils adaptés à l'âge des jeunes, il s'agissait d'aider les filles et les garçons à identifier les représentations stéréotypées associées à chaque sexe et de les aider à repérer les comportements et violences sexistes.

Afin de faciliter l'expression de chacun-e, les temps d'échanges se sont déroulés en demi-classe.

Nous sommes également intervenues auprès de jeunes majeures accueillies par Appartado MDEF à Cluses. Une seconde intervention était prévue en mixité, elle a été annulée du fait de la crise sanitaire.

Rapport de gestion Année 2020

Situation de l'exercice durant l'année écoulée

Cette année 2020 a été particulièrement compliquée du fait du cumul de plusieurs événements internes et externes :

- Des activités financées qui n'ont pu se mettre en place du fait du contexte sanitaire, essentiellement sur le pôle Prévention
- Des actions (et les dépenses afférentes) non prévues initialement, à organiser dans l'urgence :
 - Les mises en sécurité durant le confinement et post confinement
 - Le démarrage d'une nouvelle convention avec le Conseil Départemental
 - L'adaptation de nos outils de suivis et statistiques
- Une équipe à renouveler aux 2/3 en moins de 6 mois
- Une évaluation externe effectuée dans un contexte dégradé
- La mise sous marché public par le Conseil Départemental des missions de l'Association, financées précédemment par une subvention de fonctionnement.

Evolution de l'activité au regard de l'évolution du Personnel

Nos activités habituelles ont été fortement perturbées du fait du contexte : suppression des accueils en présentiel, réduction des déplacements, annulation de certaines actions avec les partenaires, développement de l'accompagnement téléphonique. Parallèlement, nous avons eu à déplorer le départ de 5 salariées, sur le premier semestre, ce qui a été très anxiogène pour l'ensemble de l'équipe qui a dû faire face à une surcharge de travail très conséquente, dans des conditions difficiles.

Année	Nb femmes reçues	Moyenne ETP Sur l'année
2016	582	9,6
2017	710	9.9
2018	730	9.7
2019	821	10
2020	871	9.7

Le départ de certaines salariées a occasionné un surcoût pour l'association de : 14 462 €

Ont rejoint l'équipe sur des postes de consultant(e)s sociojuridiques :

- Saskia BONNIN en mai 2020,
- Sandrine CASSIER en juin 2020
- Nelly NICOLLET en juillet
- Emmanuelle SANCASSANI en septembre.

Et Fanny BONNE, notre chargée de gestion Logements, en juin.

Activité sectorielle de l'association

1. Service Ecoute

Du fait du confinement, nous avons organisé nos activités en télétravail. Les consultantes ont toutes été équipées de téléphones et de PC portables. Par ailleurs, nous avons dû changer tout notre système de téléphonie et numériser les suivis des femmes que nous accompagnons. Les coûts inhérents à ces transformations ont fait l'objet de demandes de subventions complémentaires auprès du Service des Droits des Femmes et du Conseil Départemental qui ont répondu favorablement à nos demandes.

Le poste Secours a connu également une très forte augmentation liée aux prises en charge d'hôtels, de taxis et de fourniture de biens de première nécessité

Ce service présente néanmoins un excédent de 12 809 € du fait de :

- la carence de personnel durant une partie de l'année et le décalage dans les embauches
- des frais de déplacement qui ont été moins importants que prévus initialement.

2. L'aide à la mise en sécurité des femmes et de leurs enfants

L'association a pris en gestion 5 logements supplémentaires. Pour 3 d'entre eux, les frais sont couverts par les occupantes ou en cas de carence par le Conseil Départemental. Nous avons dû équiper les 2 autres en partie. Par ailleurs, certains travaux de remise en état ont dû être réalisés dans nos précédents logements. Nous avons dû pour cela effectuer des achats de matériels techniques. L'embauche de notre chargée de gestion logement mi-temps sur ce poste a été financé, cette année, par un don de notre Fédération.

Ce service présente un solde négatif de : 178 €.

3. Le pôle Ressources

Une partie importante des actions de prévention a été annulée, cette année.

Après en avoir fait la demande à nos financeurs, nous avons placé 9100 € en fonds dédiés pour ces actions qui, nous l'espérons, auront lieu l'an prochain.

Ce service est excédentaire de : 86 €.

4. Le centre d'hébergement de stabilisation (CHRS)

Le compte administratif fait apparaître un excédent de 8728.72 euros.

Celui-ci s'explique par le départ de la Directrice adjointe en février 2020, en charge du suivi du CHS. Par ailleurs les consultantes recrutées pour remplacer Adeline SOUDAN et Emilie MERCIER GALLAY disposaient d'une ancienneté moins importante.

Nous sollicitons l'affectation de cet excédent à l'aménagement de nos futurs locaux administratifs.

Au niveau du résultat global

Notre budget prévisionnel primitif 2020 était de 677 808 €, En fin d'exercice, le montant global des charges réalisées s'élève à 702 506 €. Cette hausse s'explique par :

- les frais inhérents à nos nouveaux logements (loyers, aménagements, assurances)
- l'embauche de la personne en charge de la gestion Logement à mi-temps sur le CHRS et à mi-temps sur les autres logements
- le coût des indemnités de départ des salariées.

	2016	2017	2018	2019	2020
CHARGES	547 813	596 946	665 435	645 471	702 506
Dont charges de personnel	353 845	404 857	430 217	442 404	444 609
En pourcentage	65%	68%	65%	69%	63%
PRODUITS	573573	591 830	676595	645 604	715 222
Dont subventions	470019	510 934	562557	559 300	602 943
En pourcentage	82%	86%	83%	87%	84%
RESULTAT	25760	-5116	11 160	133	12 716

Concernant l'évolution de la situation financière de l'association

La situation financière de l'association est saine puisque nos fonds propres connaissent une légère augmentation. Notre trésorerie au 31 décembre 2020 nous garantit de démarrer le 1^{er} trimestre 2021 dans la sérénité

L'engagement à titre bénévole et la mise à disposition de locaux en 2020

Bénévolat	Heures fournies	TOTAL en euros
Administration de l'association	208	4784
Intendance locaux et aide déménagement	120	2760
Sensibilisation grand public 08/03 et 25/11	25	575
Mise en sécurité femmes	900	20700
Actions de prévention	91	2093
TOTAL	1344 heures	30912 €

Mise à disposition de locaux :

Local d'accueil des femmes de Gaillard : 10800 €

Anney : mise à disposition de locaux pour la permanence d'accueil (non chiffré dans la convention)

Mise à disposition par la mairie de Bonneville d'un T4 sur toute l'année 2020 (non chiffré dans la convention)

Mise à disposition par la mairie d'Anney d'un T5, à compter du 15 avril 2020. (non chiffré dans la convention)

Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion est établi

Un séminaire a été organisé en février 2021, réunissant l'ensemble des salariées et le Conseil d'administration afin de repenser notre organisation et de partager avec l'équipe une vision commune pour 2024.

Nous avons effectué en mai 2021 l'embauche d'une chargée de mission Prévention/Communication externe /Bénévolat

Nous avons également recruté Maureen DERONZIER en remplacement de Jennifer MOSQUEIRA VARGAS en congé maternité et Adèle FERRY en soutien sur la vallée de l'Arve, secteur sur lequel nous avons davantage de logements.

Nous avons obtenu l'attribution du Marché Public lancé par le Conseil Départemental, non sans inquiétude quant à l'impact de cette nouvelle procédure s'agissant de l'action sociale, inquiétude également quant aux modalités financières qui sont très éloignées de notre fonctionnement associatif.

Les chantiers sont nombreux et de taille.

Nous avons démarré 2021 avec un nouveau projet d'organisation en interne, une répartition un peu différente des domaines de prise en charge par les Consultantes Socio Juridiques. Nous avons à ce jour une équipe au complet, la nouvelle organisation se met en place après un temps de concertation avec toutes les salariées.

Les priorités maintenant sont dans plusieurs domaines :

- Mettre à jour le projet d'établissement
- consolider l'organisation interne,
- définir une politique salariale satisfaisante au regard du coût de la vie en Haute Savoie et des responsabilités confiées à chaque salariée
- Mettre en place le C.S.E.,
- s'installer dans des locaux plus vastes
- Relancer la recherche de bénévoles, leur formation pour les actions de prévention et favoriser leur implication dans l'association pour renforcer le C.A. et assurer la relève
- Développer notre communication pour plus de visibilité sur nos actions et nous rendre plus accessibles aux femmes

La première campagne d'informations sur les violences conjugales date de 1989, il y a 31 ans. Depuis, de nombreux textes de loi et circulaires ont été adoptés. Les institutions se sont saisies de ce problème de société, en mettant en place de nombreux dispositifs POUR les victimes, POUR les auteurs et maintenant POUR les enfants.

Le projet de l'association, à l'aune d'une société qui prône « le participatif » est de faire « AVEC » :

Avec les victimes, qui, si on les sollicite ont des réponses à nous apporter, avec les auteurs dès le début du processus de mise sous contrôle, avec les enfants qui ont des choses à nous dire sur leurs stratégies de protection et enfin avec les partenaires dans l'acceptation des missions et limites de chacune.

Avec le soutien de



Nos chaleureux remerciements également à :

La Fondation Erica
La Fondation Salève
La Fondation des Femmes
Les Clubs Soroptimists du Département
La Fédération Nationale Solidarité Femmes
Les Dons individuels qui alimentent notre modeste caisse de Secours d'urgence pour les femmes

Ainsi qu'à toutes les communes présentes à nos côtés :

Allèves
Annecy Ville nouvelle
Annemasse Agglo
Archamps
Arenthon
Argonay
Ayze
Bonneville
Bluffy
Copponex
Cornier
Droisy
Etercy
Eteaux
Evian

Fillinges
Gaillard
Glières Val de Borne
Habère Lullin
La Clusaz
La Balme de Sillingy
La Roche sur Foron
Marignier
Morzine
Neuvecelle
Peillonex
Pers Jussy
Reignier
Rumilly
Saint André de Boège

Saint Félix
Saint Gervais
Saint Jorioz
Saint Julien en Genevois
Saxel
Scientrier
Sevrier
Seytroux
Saint Sixt
Sillingy
Thonon Agglo
Valleiry
Ville en Sallaz